



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Département de Saône et Loire

SÉANCE DU : 08 Juin 2017	Nombre de délégués :	
N° 2017-016	En exercice :	50
Convocation du : 29 Mai 2017	Présents ou représentés :	38
Affichage du : 09 Juin 2017	Absents :	4

**Objet de la délibération : Délégation de maîtrise d'ouvrage
Travaux d'aménagements des cours d'eau sur le bassin Sorme sur la commune de Charmoy**

L'an deux mille dix-sept et le huit du mois de juin à 18H00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle du conseil de la Mairie de Ciry le Noble, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Président et délégué titulaire de la commune de Blanzy.

Étaient Présents, représentant les communes de :

Communes	Délégués titulaires	Présent	Excusé	Absent	Représenté par : (délégué suppléant)
LES BIZOTS (CCM)	M Thierry MARMORAT M Jean Paul LUARD	X	X		
BLANZY (CCM)	M Jean Marc FRIZOT M André PAPILLON	X X			
CIRY LE NOBLE (CCM)	M Pascal SCHIAVONE M Jean François RIZET	X X			
DIGOIN	M Yves BAYON Mme Marie-Agnès FORGEAT	X X			
GÉNELARD (CCM)	M Marcel MARTIN M Pierre-Yves DUMAS			X X	
MARIGNY (CCM)	Mme Paulette ACKERMANN M François MARCHAND	X			M Bernard MORIN
MONTCEAU LES MINES (CCM)	M Michel FURNO Mme Catherine PIGUET	X	X		
MONTCENIS (CCM)	M André PRUDHON M Jean-Luc GISCLON		X X		M Michel BALAGUER
MONTCHANIN (CCM)	M Joël DUBAND M Daniel LAUREAU	X	X		
OUDRY (CCC)	M Pascal LOPES DE LIMA M Jean Paul LAUPIN	X X			
PALINGES (CCC)	M Bruno PICHARD M Jean Louis TRAMOY	X X			
PARAY LE MONIAL	M André ACCARY M Gilles PERRETTE	X	X		Pouvoir à Gilles PERRETTE
PERRECY LES FORGES (CCM)	M Cyril DUTARTRE M Guillaume JACOB	X		X	M Christophe DESCHAMPS
POUILLOUX (CCM)	M SOROKA Christian M Jean Paul MAZILLE	X	X		M Jimmy BOUDRY
SAINT AUBIN EN CHAROLLAIS (CCC)	M Pascal MOREAU M Jean Paul BRÉTIGNY	X X			
SAINT BERAÏN SOUS SANVIGNES (CCM)	M Jean-Paul GUILLEMIN M Bernard VILLETTE	X	X		
SAINT EUSÈBE (CCM)	M Alain BALLOT M Henri CHECKO		X X		
SAINT LAURENT D'ANDENAY (CCM)	M Rémy CAPA M Gilles TOUILLON		X X		M Bernard DUTREMBLE
SAINT LEGER LES PARAY	M Laurent BOURGEON M Alain MATRAS	X	X		M Eric BOURDAIS
SAINT VALLIER (CCM)	Mme Danielle LUCIEN M Denis BEAUDOT	X		X	
SAINT VINCENT BRAGNY (CCC)	M Sébastien DESCHAMPS M Jean Marc PESSIN	X	X		
SANVIGNES LES MINES (CCM)	M Guy BOGUET M Jean Claude LAGRANGE	X	X		M Frédéric CANE
TORCY (CCM)	Mme Sylvie LECOEUR M René LEBEAU	X	X		Pouvoir à M Jean-Paul LUARD
VITRY EN CHAROLLAIS	M Daniel THERVILLE M Jean Yves GRILLET	X X			
VOLESVRES	M David PIERRE M Claude DUCROUX	X X			

Secrétaire de séance : M Guillaume JACOB

.../...

Dans le cadre du contrat territorial Bourbince, le Syndicat est maitre d'ouvrage sur son périmètre d'action selon ses compétences, soit 25 communes sur les 42 du bassin versant.

La Communauté urbaine, partenaire du contrat territorial et maitre d'ouvrage d'actions dans le volet assainissement et eau potable ont également à charge la protection de la ressource en eau potable et notamment le captage du lac de la Somme, captage prioritaire nationalement.

Le programme d'action de la protection de ce captage rentre dans les compétences techniques du Syndicat et en dehors du champ d'action du Syndicat sur la commune de Charmoy

Par conséquent, la communauté urbaine demande au Syndicat de porter les actions de protection de la ressource du lac de la Somme sur le champ d'action du Syndicat via une convention financière d'intervention qui prendra en charge l'autofinancement.

Dans le cadre du programme détaillé en annexe n°1, la CUCM confie au SIBVB la réalisation des travaux qui concernent la commune de Charmoy.

Le montant total des prestations concernées, qui se répartissent en travaux de clôture, en système d'abreuvement et en système de franchissement de cours d'eau, a été estimé à 301 337 € sachant que ce chiffre intègre le montant de la maîtrise d'œuvre assumé par les personnels du syndicat.

Le Comité Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise le Président à signer la convention avec la Communauté Urbaine Creusot Montceau pour intervenir dans le cadre du programme d'actions protection de la ressource du lac de la Somme.

Fait et délibéré en séance et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,



Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le : **12 juin 2017**
Publication le : **12 juin 2017**

A Montceau-les-Mines le : **12 juin 2017**
Le Président,

